



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thé à la menthe ou t'es citron ? Une pièce de théâtre en faveur de l'accès aux soins somatiques des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)

Les membres du Rotary Club de Paray-le-Monial et du Charolais vous proposent de venir passer une soirée théâtrale sous le signe du rire jeudi 20 avril à 20h au théâtre Sauvageot de Paray-le-Monial.

Les recettes permettront de financer deux outils **KAPASS (Kit d'Accès et de Préparation Aux Soins Somatiques)** dont un sera remis à l'Hôpital de Paray-le-Monial et l'autre à une structure ou institution en cours d'identification. Cet outil permet de faciliter l'accès aux soins somatiques des personnes avec TSA.

La remise de cet outil sera complétée ultérieurement par une formation au KAPASS et à l'adaptation de l'accueil des personnes autistes dans le cadre de leur accès aux soins somatiques.

La pièce

Thé à la menthe ou t'es citron ? est une pièce de théâtre comique de **Patrick Haudecœur et Danielle Navarro-Haudecœur**. Elle a été créée par ses auteurs à Paris, au Café de la Gare en juin 1991. Elle a reçu le **Molière du meilleur spectacle comique 2011** pour sa nouvelle mise en scène par Patrick Haudecœur au théâtre Fontaine à Paris.

La pièce met en scène une troupe de comédiens lors de leur dernière répétition avant la Première qui semble arriver un peu trop vite !

C'est avec la **troupe Jehan de Conny** que vous aurez le plaisir de la découvrir **le 20 avril à Paray-le-Monial**.

L'outil KAPASS

Tandis que deux de nos membres sont directement concernés par l'autisme, tous deux sont également en contact avec des familles rapportant leurs difficultés d'accès aux soins somatiques pour leurs enfants sur notre territoire. Sensibilisés aux difficultés que rencontrent ces familles et leurs enfants, nous avons souhaité participer à la facilitation d'accès aux soins somatiques des personnes autistes par le financement de deux outils KAPASS.

La mission IGAS-IGEN sur l'évaluation du 3e plan autisme fait ce même constat d'un accès aux soins difficilement pris en compte malgré les principes fondamentaux posés par la loi du 11 février 2005. Elle souligne que : « **Les personnes avec autisme peuvent présenter des vulnérabilités particulières et potentiellement graves sur le plan somatique, en rapport avec la maladie du développement sous-jacente à l'autisme, mais leur accès à des soins est souvent semé d'obstacles.**

Par ailleurs, le trouble fonctionnel en particulier du comportement ou intellectuel, peut-être en lui-même un obstacle à des soins indispensables pourtant très courants (dentaires, ophtalmologiques, etc.). »

La mission prône pour que l'un des objectifs du 4e plan soit « **d'insérer étroitement la politique de l'autisme dans la politique sanitaire et l'offre de soins. Les personnes autistes doivent pouvoir bénéficier des soins somatiques de même qualité que les personnes non autistes, et l'autisme ne doit pas devenir un facteur d'exclusion des soins** ».

L'outil KAPASS a été créé par l'ALGEEI, une association qui crée, gère, coordonne des établissements médico-sociaux et pilote des projets innovants, dans les domaines de l'éducation et de l'insertion.

En 2019, elle reçoit un **trophée de l'innovation** pour la réalisation et la **conception d'un kit d'accès** et de préparation aux soins somatiques à destination des personnes atteintes de **Trouble du Spectre Autistique**. Ce kit a pour but d'habituer ces personnes aux soins somatiques afin de limiter des troubles du comportement lié à leurs troubles somatiques mal soignés ou mal diagnostiqués. Il peut aussi être utilisé avec toute personne présentant une forte appréhension aux soins. **Composé d'objets réels de soins, de supports imagés et d'un guide méthodologique complet**, il permet de mener un **travail approfondi d'habitation aux soins**.

•••